

Initiatives Horizontales

Le Partenariat du tourisme du Canada atlantique

L'Entente de COOPÉRATION Canada - provinces de l'Atlantique sur la promotion du commerce extérieur

Équipe Canada Atlantique

Partenariat rural canadien

Équipe Canada inc.

Programme infrastructure Canada

Le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique

Initiative de représentation accrue

Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation

Centres de services aux entreprises du Canada

Développement économique des Autochtones

1. Initiative horizontale		2. Ministère responsable :	
Partenariat du tourisme du Canada atlantique (PTCA)		APECA	
3. Date de mise en œuvre :	4. Date de clôture :	5. Total des affectations fédérales :	
1 ^{er} avril 2003	31 mars 2006	9,95 millions de dollars	
6. Description :			
<p>L'industrie touristique est considérée comme un secteur en plein essor au Canada atlantique, et, depuis douze ans, l'APECA collabore avec des partenaires des gouvernements provinciaux et de l'industrie pour maximiser la croissance économique et la création d'emplois dans ce secteur. Le Partenariat du tourisme du Canada atlantique (PTCA) a été établi en 1991 pour promouvoir la région de l'Atlantique comme destination touristique auprès de marchés cibles.</p> <p>Le PTCA est un partenariat panatlantique composé de neuf membres représentant l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), les quatre associations provinciales de l'industrie touristique et les ministères provinciaux chargés du tourisme dans la région de l'Atlantique.</p> <p>Pour continuer à faire des percées sur les principaux marchés étrangers et à renforcer l'industrie touristique de la région, on a lancé dans le cadre du PTCA la quatrième initiative consécutive de marketing international du tourisme. Le projet triennal en cours (de 2004 à 2006), d'une valeur de 19,95 millions de dollars, sert à appuyer des campagnes de marketing fondées sur la recherche, dans le but d'attirer en Atlantique un plus grand nombre de visiteurs en provenance de marchés clés des États-Unis, de l'Europe et de l'Asie.</p> <p>Voici les initiatives lancées dans le cadre du PTCA :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Initiative de marketing aux États-Unis - en vue d'augmenter les recettes touristiques en provenance du marché de la Nouvelle-Angleterre; ▪ Initiative de marketing outre-mer – pour cibler les marchés du Royaume-Uni, de l'Allemagne et du Japon au moyen de techniques de marketing intégrées. <p>Les coûts de ce partenariat sont partagés comme suit : 50 % (9,95 millions de dollars), APECA; 30 % (6 millions de dollars), gouvernements provinciaux, et 20 % (4 millions de dollars), associations industrielles. L'APECA et les instances provinciales versent leurs contributions en espèces, tandis que les associations industrielles peuvent fournir leur part en espèces, en nature et en autres formes de placement dans des activités liées au partenariat (p. ex., inscriptions commerciales).</p>			
7. Résultats partagés :			
<p>Les objectifs du PTCA illustrent le résultat prioritaire que vise l'APECA en matière de tourisme, soit d'accroître les recettes, les profits, les investissements et les salaires dans le secteur du tourisme.</p> <p>Voici le résultat prévu dans le cadre du PTCA :</p> <p>Augmenter les recettes touristiques provenant de marchés américains ciblés pour le Canada atlantique et maintenir sa part revenant du tourisme de plus de 24 heures au Canada en provenance de marchés outre-mer ciblés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la coopération régionale (entre le gouvernement fédéral, les provinces et l'industrie). • Promouvoir des activités de marketing différentielles. • Réaliser des économies d'échelle en matière de marketing. • Accroître la notoriété du Canada atlantique comme destination touristique de choix. • Augmenter le nombre de touristes et les recettes touristiques pour les quatre provinces de l'Atlantique. 			

8. Structure de gouvernance :

Les activités du PTCA sont gérées par un comité de gestion composé des présidents des quatre associations de l'industrie touristique, des quatre sous-ministres provinciaux responsables du tourisme et de deux membres de l'APECA. Le comité de gestion est chargé d'administrer et de gérer l'Entente, d'approuver les plans de travail et les budgets, d'évaluer les activités de programmes et de surveiller les travaux de ses comités de travail. Ces derniers, mis sur pied par le comité de gestion, sont composés de représentants du gouvernement fédéral, des provinces et de l'industrie; ils sont chargés de mener à bien les initiatives du PTCA. Un secrétariat, avec un budget de 460 000 \$ surveille les opérations courantes du partenariat.

9. Partenaires fédéraux participant à chaque programme :

APECA – seul ministère fédéral participant
Commission canadienne du tourisme (peut être partenaire d'initiatives de marketing de façon ponctuelle)

10. Nom du programme :	11. Total de l'affectation fédérale	12. Dépenses prévues 2005-2006
Initiative de marketing aux États-Unis	8,3 millions de dollars	2,77 millions de dollars
13. Résultats prévus – 2005-2006		
Rendement des investissements – Revenus touristiques mesurables par dollar investi dans la campagne médiatique/de marketing	10 \$ / 1 \$	
Nombre de demandes de renseignements directement liées au projet	140 000	
Nombre de groupes de visiteurs directement liés au projet	35 000	
Dépenses touristiques annuelles pour des produits et services directement liés au projet	45 millions de dollars	

14. Nom du programme :	15. Total de l'affectation fédérale	16. Dépenses prévues 2005-2006
Initiative de marketing outre-mer	1,19 million de dollars	0,4 million de dollars
17. Résultats prévus – 2005-2006		
Rendement des investissements – Revenus touristiques mesurables par dollar investi dans la campagne médiatique/de marketing	5 \$ / 1 \$	
Revenus supplémentaires – revenus engendrés directement par les campagnes médiatiques/de marketing	3,2 millions de dollars	

18. Résultats à atteindre par les partenaires non fédéraux (le cas échéant) :		
19. Personne-ressource :	20. Approuvé par :	21. Date d'approbation :
Rob McCloskey, directeur général Tourisme Atlantique Agence de promotion économique du Canada atlantique Téléphone : (902) 626-2479 Courriel : rmcclosk@acoa-apeca.gc.ca		

1. Initiative horizontale :		2. Ministère responsable :
Entente de COOPÉRATION Canada – provinces de l’Atlantique sur la promotion du commerce extérieur (EPCE)		APECA
3. Date de mise en œuvre :	4. Date de clôture :	5. Total des fonds fédéraux alloués :
1 ^{er} avril 1994	Négociations en cours pour un renouvellement sur cinq ans	9,1 millions de dollars
6. Description :		
<p>L’EPCE est le résultat de la coopération entre le gouvernement fédéral et les quatre provinces de l’Atlantique dans le but de fournir une plate-forme de coordination des activités d’exportation internationales à l’échelle panatlantique et de mettre en commun les ressources fédérales et provinciales limitées pour stimuler les activités d’exportation. L’Entente vise principalement à accroître le nombre de nouveaux exportateurs et à trouver de nouveaux marchés pour les exportateurs actuels. Le financement de 13 millions de dollars de l’EPCE provenait du gouvernement fédéral (70 %) et des gouvernements provinciaux (30 %).</p> <p>L’Entente a pris fin en mars 2004 et des négociations sont en cours avec les gouvernements provinciaux pour obtenir un prolongement de dix millions de dollars sur cinq ans.</p>		
7. Résultats partagés :		
<p>Les résultats partagés de l’EPCE appuient les résultats stratégiques de l’APECA en matière de commerce.</p> <p>Voici les résultats prévus dans le cadre de l’EPCE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • amener plus de PME de l’Atlantique à exporter, c’est-à-dire augmenter le nombre de nouveaux exportateurs; • augmenter le chiffre d’affaires des exportateurs en place; • diversifier les marchés de ces exportateurs. <p>Depuis la signature de l’Entente, l’Agence et ses partenaires ont administré plus de 140 projets auxquels ont pris part quelque 2 500 entreprises de la région de l’Atlantique. L’EPCE a aidé 155 entreprises à devenir exportateurs, 258 exportateurs à accroître le volume de leurs exportations et 187 exportateurs à conquérir de nouveaux marchés à l’étranger.</p>		
8. Structure de gouvernance :		
L’APECA est l’organisme responsable de cette initiative et héberge le secrétariat chargé d’administrer l’Entente. Un comité de gestion composé d’un représentant de chacun des partenaires voit à la planification et à la gestion des programmes exécutés en vertu de l’entente, et il s’occupe aussi de l’évaluation des projets.		
9. Partenaires fédéraux participant à chaque programme :		
APECA Commerce international Canada – partenaire non financier Industrie Canada – partenaire non financier		

10. Nom du programme :	11. Total de l’affectation fédérale	12. Dépenses prévues 2005-2006
Entente sur la promotion du commerce extérieur (EPCE)	9,2 millions de dollars (depuis 1994)	0,1 million de dollars

13. Résultats prévus – 2005-2006

Le nombre de nouveaux exportateurs, d'exportateurs vers de nouveaux marchés et d'exportateurs avec un volume d'exportation accru sera déterminé avec l'approbation de l'Entente.

10. a) Activité : Planification et recherche

Élaborer des stratégies à long terme et des plans de mise en œuvre pour stimuler le commerce extérieur et mener des recherches sur les besoins des entreprises et les pratiques exemplaires.

10. b) Activité : Formation et sensibilisation

Exposer les secteurs et entreprises à des débouchés sur les marchés étrangers et faire en sorte qu'ils soient bien préparés et possèdent les capacités, les connaissances et l'information nécessaires pour prospérer sur les marchés internationaux.

10. c) Activité : Information commerciale et renseignements

Aider les divers secteurs et entreprises à obtenir les renseignements commerciaux, à établir des contacts, à explorer les possibilités d'échanges commerciaux à l'échelle internationale et à appliquer ces connaissances pour stimuler les échanges commerciaux.

10. d) Activité : Activités de promotion du commerce extérieur

Mener des activités commerciales qui visent à appuyer les stratégies sectorielles de développement des exportations et qui aident les entreprises à établir des contacts, à nouer des alliances et à conclure des contrats de vente, tant pour les exportateurs actuels que les nouveaux exportateurs.

14. Résultats à atteindre par les partenaires non fédéraux (le cas échéant) :

Sans objet

15. Personne-ressource :

Serge Langis, directeur général
Commerce et investissement
Agence de promotion économique du Canada
atlantique
Téléphone : (506) 851-6240
Courriel : serge.langis@acoa-apeca.gc.ca

16. Approuvé par :

17. Date d'approbation :

1. Initiative horizontale :		2. Ministère responsable :	
Équipe Canada Atlantique (ECA)		APECA	
3. Date de mise en œuvre :	4. Date de clôture :	5. Total des fonds fédéraux :	
Avril 1999	Mars 2007	6,08 millions de dollars	
6. Description:			
<p>Équipe Canada Atlantique (ECA) est le résultat d'un partenariat entre l'APECA et les quatre provinces atlantiques qui ont l'appui d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, d'Industrie Canada, d'Affaires étrangères Canada et de Commerce international Canada. ECA s'est donné pour mission de resserrer les liens noués entre la région de l'Atlantique et les États-Unis, dans le but de stimuler le commerce et les investissements. Depuis 1999, environ 4,1 millions de dollars ont été investis dans les missions d'ECA.</p> <p>L'approche d'ECA repose essentiellement sur la mission commerciale, qui permet à des PME des quatre provinces de l'Atlantique de rencontrer en personne des acheteurs éventuels, des agents, des distributeurs et des partenaires stratégiques aux États-Unis. La mission commerciale est assortie d'un programme d'appui complet qui vise à fournir aux participants du secteur privé, avant, pendant et après leur mission, les connaissances, les contacts et les conseils dont ils ont besoin pour tirer le meilleur parti des débouchés commerciaux qui se présentent à l'étranger. La mission commerciale offre également au gouvernement du Canada et aux quatre provinces de l'Atlantique d'importantes occasions de promouvoir la région en tant que marché exceptionnel pour les investissements étrangers.</p>			
7. Résultats partagés :			
<p>Les missions commerciales d'Équipe Canada Atlantique s'adressent principalement aux PME de la région de l'Atlantique, et elles ont pour but premier de les aider à accroître leurs exportations et à attirer des investissements sur les marchés clés. En voici les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ aider les PME de la région de l'Atlantique à mieux se préparer en vue de l'exportation; ▪ créer des partenariats et des alliances entre des PME de la région et des entreprises exploitées sur les marchés cibles; ▪ accroître le chiffre d'affaires des PME qui exportent sur de nouveaux marchés ou sur des marchés établis, et augmenter la visibilité de la région de l'Atlantique sur ces marchés. <p>Équipe Canada Atlantique a mené à bien neuf missions aux États-Unis, auxquelles ont participé plus de 300 entreprises, qui ont donné lieu à près de 2 500 réunions d'affaires et ont permis des ventes à l'exportation à court terme supérieures à 30 millions de dollars.</p>			
8. Structure de gouvernance :			
<p>Un comité de gestion, composé de fonctionnaires de l'APECA et de représentants de chacun des quatre ministères provinciaux du Commerce, joue le rôle d'organe décisionnel; il dirige et supervise la coordination et le déroulement des missions commerciales d'ECA. C'est le comité organisateur d'ECA qui organise ces missions; il comprend des représentants des quatre ministères provinciaux du Commerce, d'Affaires étrangères Canada, de Commerce international Canada, d'Industrie Canada, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du secrétariat d'Équipe Canada Atlantique. Ce secrétariat, qui loge dans les bureaux de l'APECA, est chargé de la coordination globale et de la mise en œuvre des missions commerciales d'ECA.</p>			

9. Partenaires fédéraux participant à chaque programme :

- APECA
- Affaires étrangères Canada – partenaire non financier
- Commerce international Canada – partenaire non financier
- Industrie Canada – partenaire non financier
- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) – 6 000 \$ par mission
- Équipe Canada – partenaire non financier (Les missions d'Équipe Canada sont dirigées par le Premier ministre du Canada, le ministre du Commerce international, les premiers ministres provinciaux et les chefs des gouvernements territoriaux. Elles constituent un partenariat unique concourant aux efforts de promotion du commerce extérieur pour accroître le commerce et créer des emplois au Canada.)

10. Nom du programme :	11. Total de l'affectation fédérale :	12. Dépenses prévues – 2005-2006
Équipe Canada Atlantique	6 millions de dollars : APECA 72 000 \$: AAC	1,2 million de dollars : APECA 12 000 \$: AAC
13. Résultats prévus – 2005-2006 (après deux ans)		
80 entreprises participant à des missions commerciales d'ECA 55 entreprises étant mieux préparées à devenir exportateurs suivant leur participation à la mission 40 exportateurs actuels ayant conquis de nouveaux marchés d'exportation 10 millions de dollars de hausse du chiffre d'affaires à l'exportation – résultats finaux après deux ans		

14. Résultats à atteindre par les partenaires non fédéraux (le cas échéant) :

Sans objet

15. Personne-ressource :	16. Approuvé par :	17. Date d'approbation :
Serge Langis, directeur général Commerce et Investissement Agence de promotion économique du Canada atlantique Téléphone : (506) 851-6240 Courriel : serge.langis@acoa-apeca.gc.ca		

Politique du développement rural du gouvernement du Canada / Partenariat rural canadien

La Politique rurale du gouvernement du Canada revêt une importance toute particulière au Canada atlantique puisque la population rurale de la région y est en proportion supérieure à ce qu'elle est dans l'ensemble du pays. L'Agence obtient de très bons résultats dans la création de partenariats communautaires, dans la détermination des besoins en matière de développement économique des collectivités, et dans l'utilisation de ses programmes flexibles pour répondre à ces besoins.

L'APECA continuera de souscrire à l'initiative de la Politique rurale du gouvernement du Canada grâce à ses programmes et à ses activités de développement économique des collectivités. L'Agence a financé un grand nombre de projets dans des collectivités rurales grâce au Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités et au Programme de développement des entreprises. Le gouvernement du Canada a confié au Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada la mise en œuvre d'une initiative intergouvernementale concertée à l'échelle nationale – le Partenariat rural canadien – dans le but d'élaborer un cadre stratégique fédéral pour régler les problèmes du milieu rural. L'APECA continuera d'appuyer l'initiative de la Politique rurale par des activités comme la présidence de l'équipe rurale de chaque province de la région de l'Atlantique, et de soutenir d'autres activités des équipes rurales de la région de l'Atlantique.

- L'APECA – Î.-P.-É. et Tourisme continuera son rôle de coordination et de leadership pour appuyer les collectivités rurales, reconnaissant leur contribution en tant qu'élément essentiel de l'économie de l'Île. Comme dans chacune des provinces de l'Atlantique, l'APECA préside l'Équipe rurale de l'Île-du-Prince-Édouard et appuie l'approche horizontale du gouvernement du Canada à titre de président du Comité de développement rural du Conseil fédéral. Elle appuie les jeunes des régions rurales en établissant un dialogue et en favorisant leur intégration à la collectivité. L'Agence facilite la reconnaissance de leurs réussites en encourageant les collectivités à proposer des candidatures pour le Prix des jeunes leaders du Canada rural. Elle appuie également le secteur du bénévolat en facilitant les possibilités de formation et de perfectionnement des compétences. Les efforts de recherche sur le milieu rural permettront d'améliorer la compréhension des problèmes vécus par la population et favoriseront une prise en compte véritable des enjeux ruraux dans le processus décisionnel gouvernemental.
- L'Équipe rurale de Terre-Neuve-et-Labrador continuera d'agir comme canal de diffusion horizontale de l'information entre les ministères provinciaux et fédéraux, les organisations non gouvernementales et les collectivités rurales. L'Équipe recentrera ses efforts et sa structure de manière à favoriser l'engagement et la participation des ministères fédéraux et provinciaux, ainsi que des organisations sans but lucratif et des collectivités rurales. Elle assurera la

liaison et la coordination d'un dialogue à venir et des futures initiatives de recherche jugées appropriées pour la province.

- L'Équipe rurale de la Nouvelle-Écosse mettra l'accent sur la revitalisation rurale (en attirant et en gardant sur place les jeunes et les immigrants) et facilitera la collaboration et la coordination entre les diverses instances grâce au partage de l'information sur les politiques et programmes ruraux. L'Équipe contribuera à l'élaboration du cadre stratégique national pour le développement rural et jouera un rôle déterminant dans sa mise en œuvre en Nouvelle-Écosse. Elle continuera d'encourager et d'appuyer des approches novatrices par l'intermédiaire de l'initiative visant le renforcement des capacités des collectivités rurales aux fins des partenariats, des activités d'apprentissage, des recherches et des modèles de développement rural durable. L'Équipe continuera le dialogue avec la population rurale et organisera des tribunes où les gouvernements et collectivités pourront exprimer leurs points de vue et perspectives sur les réalités, les priorités et les questions rurales, en vue de définir des secteurs de collaboration. Le Réseau des collectivités côtières de la Nouvelle-Écosse bénéficiera encore d'un financement et d'un appui pour son rôle d'organisme coordonnateur pour les régions rurales de la province. L'Équipe appuiera la participation de représentants des jeunes de milieux ruraux au sein du Réseau national de la jeunesse rurale. L'Équipe rurale de la Nouvelle-Écosse consolidera ses partenariats avec l'APECA, le Conseil fédéral, l'Initiative des collectivités durables de la Nouvelle-Écosse, les organismes de développement régional, les municipalités et les Premières nations.
- L'Équipe rurale du Nouveau-Brunswick, maintenant coprésidée par l'APECA et Entreprises Nouveau-Brunswick, poursuivra son rôle déterminant dans la création d'une plate-forme pour l'échange d'information, le dialogue et la collaboration entre les ministères et organismes fédéraux et provinciaux ainsi que des organisations non gouvernementales oeuvrant dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick. En 2005-2006, l'Équipe continuera de contribuer à des dossiers horizontaux concernant, par exemple, l'immigration, les jeunes et l'accès à large bande, s'il y a lieu, et d'apporter son concours à l'élaboration du cadre stratégique national pour le développement rural.

On trouvera plus de détails sur le site Web du Partenariat rural canadien à l'adresse : http://www.rural.gc.ca/iwg_f.phtml.

Le site Web du Conseil du Trésor du Canada fournit d'autres renseignements sur les initiatives horizontales à l'adresse : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp.

Équipe Canada inc.

L'initiative horizontale d'Équipe Canada inc. (ECI) est un partenariat entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et d'autres partenaires qui vise à aider les entreprises canadiennes à se préparer pour l'exportation sur les marchés mondiaux. Son but est d'offrir aux entreprises du Canada un guichet unique pour accéder à des services entièrement intégrés. ECI est une organisation virtuelle, ou une grappe de services, qui n'a aucun statut juridique distinct.

ECI représente la première étape à franchir pour obtenir l'information, les compétences et l'aide dont les entrepreneurs ont besoin pour réussir à exporter sur les marchés étrangers. Elle met à leur disposition une vaste gamme d'outils pour les aider à se préparer pour l'exportation, à développer leur potentiel d'exportation et à conquérir de nouveaux marchés. C'est le mécanisme qu'ont choisi les partenaires pour concrétiser leur vision et leur stratégie intégrées pour la promotion du commerce extérieur, notamment par le développement des affaires, l'accès aux marchés, la promotion des investissements et la coopération internationale en matière de sciences et de technologie.

ECI consiste en un réseau à frais partagés, auquel chaque ministère ou organisme membre verse des droits d'adhésion annuels. L'APECA siège actuellement au conseil de gestion et au comité exécutif de l'ECI, et elle peut ainsi contribuer à en définir et à en concrétiser les buts et orientations stratégiques. De plus, l'Agence assure la prestation de services de première ligne d'Équipe Canada inc. par l'intermédiaire des centres de services aux entreprises du Canada partout dans la région de l'Atlantique. En répondant aux demandes de renseignements de première ligne des aspirants exportateurs, des entreprises prêtes à exporter et des exportateurs déjà actifs, l'Agence contribue à l'atteinte des objectifs d'ECI tout en aidant les petites et moyennes entreprises de la région de l'Atlantique à prendre de l'essor et à développer leur potentiel de croissance.

Pour obtenir plus de détails sur cette initiative, prière de consulter le site Web :

http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/rc-tr/progs/canada-inc/index_f.cfm.

On trouvera d'autres renseignements sur les initiatives horizontales en consultant le site Web du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse :

http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp.

Programme Infrastructures Canada (PIC) Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)

Le Programme Infrastructures Canada (PIC), doté d'un budget de 2,05 milliards de dollars, a été créé en 2000 en vue de développer l'infrastructure municipale des collectivités urbaines et rurales de partout au pays, et d'améliorer la qualité de vie des Canadiens au moyen d'investissements destinés à protéger l'environnement et à appuyer la croissance économique à long terme.

Le ministre d'État (Infrastructure et Collectivités), appuyé par le nouveau ministre, Infrastructure Canada (http://www.infrastructure.gc.ca/index_f.shtml), s'est vu confier la responsabilité de la gestion globale de ce programme.

Dans la plupart des cas, le gouvernement du Canada fournit des fonds équivalents aux contributions provinciales et territoriales et il défraye jusqu'au tiers du coût des projets d'infrastructure. La grande priorité du programme est celle de l'infrastructure municipale écologique, c'est-à-dire des projets qui améliorent la qualité de l'environnement et contribuent à l'objectif de la salubrité de l'air et de l'eau du Canada.

La création du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS), doté d'un budget de deux milliards de dollars, a été annoncée dans le budget de 2001. Ce Fonds s'applique principalement à de grands projets d'infrastructure stratégique qui dépassent les capacités du PIC actuel. Le FCIS a déjà investi dans des projets du Canada atlantique, notamment les suivants : l'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne au Nouveau-Brunswick; l'assainissement du port de St. John's et de celui de Halifax; des projets de construction routière en Nouvelle-Écosse; la modernisation d'usines de traitement des eaux usées à Charlottetown et à Summerside; et l'établissement d'un système central de traitement de l'eau à Stratford, à l'Île-du-Prince-Édouard. Des discussions sur la deuxième série de projets du FCIS sont en cours.

Le budget de 2003 prévoyait une majoration de deux milliards de dollars du FCIS, et l'affectation d'un milliard de dollars dans un fonds de l'infrastructure municipale et rurale (MRIF). Toutes les catégories admissibles dans le cadre du FCIS initial demeurent essentiellement les mêmes que pour le PIC, avec l'ajout des catégories suivantes : eau; traitement des eaux usées; déchets solides; transport en commun; routes locales; culture; loisirs; tourisme; améliorations énergétiques à l'environnement et connectivité. Comme pour le Programme des travaux d'infrastructure du Canada et le PIC, le MRIF s'efforce d'assurer une participation équitable des ordres de gouvernement provincial et municipal.

On peut trouver plus d'information sur les programmes d'infrastructure de l'APECA dans le *Rapport sur les plans et priorités 2005-2006*, dans la section portant sur le Résultat stratégique 2.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les initiatives horizontales, veuillez consulter le site Web du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse :
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp.

Initiative de représentation accrue (IRA)

L'IRA vise plusieurs objectifs : resserrer les liens politiques et économiques que nous entretenons avec les États-Unis; stimuler le commerce, les investissements et l'échange de technologies avec les États-Unis; sensibiliser davantage le public américain au sujet du Canada et de ses valeurs, et accroître nos retombées économiques en commercialisant et en introduisant un plus grand nombre de produits et de services novateurs aux États-Unis.

Le concept de l'IRA repose principalement sur la présence d'un nombre accru de bureaux canadiens dans les grands centres économiques et/ou politiques des États-Unis. De 2003 à 2008, le Canada créera soixante postes de plus dans des villes américaines qui ont un poids économique et politique croissant, principalement dans le Sud et l'Ouest. En outre, l'Agence continuera de favoriser activement le positionnement d'agents du Canada atlantique dans des bureaux aux États-Unis afin d'aider à promouvoir l'image de marque de la région de l'Atlantique.

L'équipe chargée de la gestion du partenariat de l'IRA doit promouvoir l'image de marque et les intérêts commerciaux du Canada dans toutes les régions des États-Unis. La présidente de l'APECA représente les organismes de développement régional du Canada au sein du comité directeur des sous-ministres. L'une des responsabilités de ce comité est d'assurer la planification et l'affectation des ressources financières et humaines à l'appui du mandat du partenariat.

L'Agence prévoit également continuer la mise en œuvre des initiatives financées par l'IRA au cours de l'année qui vient. Ces initiatives peuvent consister à mener des missions sectorielles vers des marchés choisis des États-Unis, à inviter des acheteurs à venir dans la région et faire connaître les avantages qu'offre le Canada atlantique dans le cadre d'événements promotionnels ciblés aux États-Unis. La valeur et la nature exacte de ces projets seront déterminées au cours d'un processus conjoint postplanification entre les partenaires de l'IRA et les États-Unis.

Partenaires de l'IRA

- APECA
- Affaires étrangères Canada
- Commerce international Canada
- Industrie Canada
- Agriculture et Agroalimentaire Canada
- Développement économique Canada
- Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
- Conseil national de recherches du Canada

Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation (PICAA)

Dans le volet international du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA), le Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation (PICAA) sert à financer des projets entrepris par des associations industrielles et des groupes de denrées pour promouvoir leur image de marque et pour conquérir de nouveaux marchés.

Le PICAA est un programme de contributions à frais partagés destiné à appuyer les activités de l'industrie canadienne de l'agroalimentaire et des fruits de mer aux fins de la promotion de l'image de marque, de l'expansion des marchés, de la défense des intérêts commerciaux et du marketing technique. L'objectif du PICAA consiste à soutenir les interventions de l'industrie afin d'exécuter une stratégie nationale complète visant à accroître la reconnaissance internationale et les débouchés sur les marchés pour les produits du secteur agroalimentaire et des fruits de mer canadiens à l'étranger.

Le programme a pour but d'aider l'industrie à élaborer des stratégies à long terme qui lui permettront de prospérer sur des marchés clés, de satisfaire aux exigences croissantes des consommateurs et de faire face à la concurrence mondiale. Il vise également à faciliter l'accès aux marchés mondiaux pour les services et les produits des secteurs agroalimentaires et des fruits de mer canadiens, et à renforcer la capacité de l'industrie de commercialiser ses produits à l'étranger.

Les fonds destinés au programme proviennent d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. L'APECA siège à titre de membre votant au comité directeur de la stratégie et fait la promotion des produits issus du Canada atlantique. Le comité approuve l'affectation de fonds à des stratégies de développement à long terme et formule des recommandations au sujet de politiques qui influent sur les différents programmes et/ou équipes.

Pour obtenir plus d'informations, veuillez consulter le site Web du PICAA à l'adresse : http://www.agr.gc.ca/int/cafi-picaa/index_f.php?page=intro.

Centres de services aux entreprises du Canada

Les Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) ont été mis en place dans le but de fournir un guichet national de renseignements préliminaires complets sur les programmes et services gouvernementaux, et sur certains règlements. L'APECA est l'un des partenaires de gestion des CSEC et doit veiller à définir et à mettre en œuvre des politiques et procédures opérationnelles afin de satisfaire aux besoins en matière d'information des petites et moyennes entreprises (PME) et des entrepreneurs potentiels du Canada atlantique.

La mission des CSEC est de contribuer à la croissance économique dans tous les secteurs de l'économie en s'assurant que les entrepreneurs potentiels, les PME et les intermédiaires de la région de l'Atlantique ont accès en temps opportun à des renseignements exacts et pertinents sur le milieu des affaires et sont orientés vers les ressources appropriées grâce à un guichet unique pratique et par tous les modes de prestation (c.-à-d. courriel/libre-service sur Internet, téléphone ou en personne). Les CSEC de la région de l'Atlantique travaillent constamment à développer des produits et services d'information axés sur des secteurs précis où ce besoin se fait sentir.

Les CSEC s'adressent aux nouveaux entrepreneurs et à ceux qui le sont depuis plus longtemps et qui veulent créer des entreprises ou prendre de l'expansion. Les CSEC ont créé des partenariats avec des fournisseurs locaux de services aux entreprises tels que les Corporations au bénéfice du développement communautaire et les organismes de développement économique pour faciliter un accès plus direct aux fonds d'information des CSEC. Le réseau de Centre de services aux entreprises du Canada compte actuellement plus de cent intermédiaires au Canada atlantique, notamment dans 41 collectivités et organisations autochtones qui font partie du Réseau de services aux entreprises autochtones (RSEA) de l'Atlantique. Les CSEC de la région évalueront la nécessité de nouveaux partenariats et jugeront de la valeur du réseau actuel dans le but d'améliorer l'accès par les clients et l'impact continu des CSEC.

Profil des dépenses (millions de dollars)		
	2004-2005	2005-2006
Salaires	1,1	1,1
O et E	<u>1,5</u>	<u>1,5</u>
Total	2,6	2,6

Pour obtenir d'autres détails, veuillez consulter le site Web à l'adresse :
<http://www.rcsec.org/francais/index.cfm>.

Développement économique des collectivités autochtones

La responsabilité du développement économique des collectivités autochtones incombe à l'APECA mais aussi à d'autres ministères fédéraux comme Affaires indiennes et du Nord Canada, Pêches et Océans Canada, Industrie Canada et Ressources humaines et Développement des compétences Canada. L'APECA s'efforce toujours de trouver des occasions de développement économique pour les Autochtones et en arriver à une approche plus concertée et cohérente fondée sur le travail d'équipe, tant à l'interne qu'en partenariat avec les autres ministères fédéraux chargés de ce mandat. Cependant, l'Agence n'administre pas de programmes ciblés précisément sur les requérants autochtones. Dans la plupart des cas, les capacités des programmes existants sont suffisantes pour répondre aux demandes visant des projets de développement autochtones. L'Agence peut investir non seulement dans des entreprises et des collectivités autochtones, mais aussi dans des secteurs prioritaires cernés par les propriétaires d'entreprises autochtones eux-mêmes : perfectionnement des compétences en gestion; amélioration de la productivité; conquête de nouveaux marchés; innovation et financement. L'APECA veillera à améliorer et à renforcer ses mécanismes de coordination à l'interne et participera aux efforts d'amélioration de la coordination fédérale.

L'APECA a mis en place le Réseau de services aux entreprises autochtones (RSEA) dans 41 collectivités : 31 réserves; 6 collectivités innues, inuites et métisses au Labrador; 3 centres d'amitié autochtones, et le UInooweg Development Group Inc. (UDG), la seule société de financement autochtone du Canada atlantique. En partenariat avec le comité de travail de l'Atlantique du RSEA et l'UDG, l'Agence a fourni des ordinateurs et des périphériques, accessibles au grand public, une petite bibliothèque (sujets liés au démarrage d'entreprises), des cours en informatique et une formation sur les services offerts par les Centres de services aux entreprises du Canada. Au cours des douze prochains mois, l'Agence s'efforcera de renouveler l'infrastructure et explorera les possibilités d'élargir et d'améliorer les services offerts.

En Nouvelle-Écosse, le Comité de développement économique tripartite, établi dans le cadre du grand forum tripartite afin de stimuler une économie durable au sein des Premières nations de la province, continue de régler des dossiers de développement économique de collectivités autochtones. Les secteurs prioritaires ciblés par le comité cette année englobent l'entrepreneuriat et le développement d'entreprises, les communications et l'établissement de capacités communautaires. Parmi les exemples d'initiatives menées au cours de la dernière année, mentionnons une aide à l'embauche d'un agent de développement de l'industrie touristique autochtone, dont le mandat est de coordonner et de promouvoir le développement du secteur; un soutien à l'élargissement de l'initiative *Open for Business* (Créez la vôtre) à la grandeur de la province; et la contribution à l'accroissement de la capacité des agents de développement économique. Concernant le plan d'action 2005-2006, le comité continuera de mettre l'accent sur les secteurs prioritaires répertoriés. Le comité est une tribune efficace de dialogue sur des enjeux et de création de partenariats en vue de stimuler le développement économique des collectivités autochtones. En outre, l'Agence travaille en partenariat avec d'autres

ministères fédéraux en vue d'appuyer le groupe Ulnooweg Development Corporation afin qu'il puisse apporter un certain nombre d'améliorations opérationnelles pour consolider ses activités.

La Mi'kmaq Confederacy of PEI est un conseil tribal/organisme provincial ou territorial reconnu. L'APECA travaille en collaboration avec cet organisme afin d'élaborer un programme de développement économique pour guider l'organisme et les collectivités qu'il représente. Ce rapport permettra de fournir aux collectivités des recommandations quant au mandat du programme, aux objectifs stratégiques, aux services et à la mise en œuvre.

Au Nouveau-Brunswick, l'APECA est coprésidente de l'Initiative conjointe de développement économique (ICDE), un partenariat tripartite établi par des collectivités autochtones et les gouvernements fédéral et provincial afin de recenser et d'encourager des projets visant à stimuler le développement économique des collectivités autochtones. Les participants à l'ICDE comprennent les suivants : hauts fonctionnaires de certains ministères provinciaux et fédéraux; chefs de collectivités de Premières nations; dirigeants d'organisations autochtones de la province; agents de développement économique; et agents de développement des ressources humaines provenant de collectivités autochtones ainsi que d'autres Autochtones intéressés. Tous les participants s'efforcent de stimuler le développement économique dans les collectivités autochtones, tant dans les réserves qu'à l'extérieur. Ce processus a permis de déterminer des mesures liées aux politiques et des partenaires de financement pouvant faciliter les initiatives de renforcement des capacités, d'éducation et de formation en vue de perfectionner les compétences essentielles à l'autonomie des particuliers et des collectivités, ainsi que le développement économique de la population autochtone du Nouveau-Brunswick. Le but principal visé en 2005-2006 sera la mise en œuvre du plan d'action stratégique de l'ICDE, dont les priorités pourraient comprendre l'amélioration de la structure et des activités de l'ICDE, la planification pour les collectivités autochtones, et une meilleure communication entre les divers partenaires et intervenants de l'ICDE.

À Terre-Neuve-et-Labrador, l'APECA collabore activement avec des entrepreneurs et des organisations autochtones. Au Labrador, plus particulièrement, l'Agence continue son rôle de « courtier » entre les groupes autochtones et d'autres organismes fédéraux. L'APECA copréside également le comité de coordination interministériel du projet de la baie Voisey et le comité autochtone-fédéral de coordination du projet de la baie Voisey, ce dernier agissant à titre de guichet unique pour la coordination de l'accès aux programmes fédéraux par les entreprises autochtones du Labrador. La nation innue et l'Association des Inuits du Labrador sont des acteurs importants de la mise en valeur de la baie Voisey, tant sur le plan de la main-d'œuvre, des possibilités d'affaires que des redevances. La nation métisse bénéficie de plus en plus de possibilités découlant du développement de la baie Voisey. L'Agence suit également une approche proactive et concrète en prêtant main forte aux agents de développement communautaire embauchés par l'Inukshuk Development Corporation (qui représente les cinq collectivités inuites du Nord du Labrador) afin de mettre en œuvre des initiatives de DEC.

L'APECA continuera de collaborer avec les groupes autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador, l'Association des Inuits du Labrador, la nation innue et la nation métisse du Labrador, les Mi'kmaq de Conne River et la Federation of Newfoundland Indians (FNI) concernant les priorités qu'ils ont cernées.